



Des philbertines au secours de prisonniers français Des philbertines jetées en prison par les Allemands Une philbertine marraine de guerre

Du 1er avril au 28 août 1941, une trentaine de prisonniers de guerre d'origine algérienne furent affectés dans notre commune pour aider à ramasser les récoltes. Employés dans les fermes, ils furent bien traités et gardèrent un excellent souvenir de leur séjour à Bouaine, d'autant qu'ils reçurent un chaleureux des jeunes filles et qu'un contact épistolaire avec Mathilde Vignaud s'installa après leur départ de la commune.

Puis en 1942, des prisonniers de guerre venus des colonies africaines et des Antilles furent affectés par l'armée allemande à la pose d'un câble téléphonique souterrain entre Rennes et Bordeaux, passant par Saint-Philbert de Bouaine. Ces hommes, constamment sous surveillance militaire, étaient ravitaillés avec parcimonie par leurs geôliers. Tout au long du chantier, des philbertines leur apportèrent un complément, témoignage de remerciements à ces soldats venus de loin au secours de la France.

A Bouaine, vers la fin de juin ou au début de juillet, Mlle Jeanne Tailler, Mathilde Vignaud et son employée Thérèse Fièvre, Jeanne Bachelier, Marie-Louise Chagneau et Irène Herbreteau organisèrent la préparation d'un solide déjeuner pour secourir ces soldats de l'armée française. Les travaux étant arrivés au Point du Jour, elles se trouvaient trop chargées pour transporter toutes les préparations. Alors, elles hélèrent le camion de la cuisine allemande. Le chauffeur, en contrepartie de chocolat, accepta de les emmener.

Hélas, des officiers allemands étaient alors présents sur le chantier. Ils voulurent sanctionner ces personnes charitables en procédant à leur arrestation. Les prisonniers de guerre se refusèrent alors à absorber toute nourriture. La situation se débloqua avec l'obéissance des prisonniers à leurs gardiens et la relâche de ces dames.

Le lendemain, pour éviter toute provocation, elles ne confectionnèrent qu'un léger complément. En l'absence de Mlle Taillé convaincue du danger de l'opération, elles partirent en bicyclette. Le chantier était ouvert à la Croix des Landes. Les gardiens ne firent pas de difficultés pour que les vivres fussent distribués. Mais la feldgendarmérie survint peu après.



Mathilde Vignaud

Marie-Louise Chagneau put leur échapper après avoir été dissimulée par les prisonniers. Les autres furent interpellées, et leurs identités contrôlées. Les lettres destinées aux prisonniers ne tombèrent heureusement pas dans les mains des feldgendarmes. Ces derniers questionnèrent en vain pour connaître la propriétaire de la cinquième bicyclette.

Mathilde Vignaud fut convoquée pour le lendemain, à la Roche-sur-Yon. Là, elle y fut jugée par un tribunal militaire allemand et condamnée à 3 mois de prison. Cinq jours plus tard, les trois autres interpellées passaient devant les mêmes juges : une condamnation à 15 jours de prison pour la plus jeune, 3 semaines pour les deux dernières.

Ces condamnations de personnes, dont le seul tort fut leur dévouement, causèrent beaucoup d'émois. Les familles des inculpées, dont le maire André Vignaud, rédigèrent une lettre à l'attention du Préfet de la Vendée :

Saint-Philbert-de-Bouaine, le 17 juillet 1942

Monsieur le Préfet

Plusieurs familles de St-Philbert-de-Bouaine, profondément peinées de l'incarcération de leurs filles, pour un grief léger, ainsi que de leur condamnation : l'une à 15 jours, les deux autres à trois semaines de prison, se permettent de demander à Monsieur le Préfet, s'il ne pourrait pas intervenir, afin d'obtenir leur libération.

Ces arrestations, venant après celle de Mademoiselle Vignaud, qui jouit de l'estime de toute la population - et pour le même motif - nuisent grandement à la politique de collaboration du Maréchal, à laquelle les esprits se ralliaient.

Dans l'intérêt de tous, il serait désirable que cette affaire se terminât par un geste d'acquiescement des prisonnières, car dans le pays et les environs, l'affaire est connue, et l'on ne s'explique pas qu'un geste humanitaire - que d'autres avaient fait avant elles et qui se continue - ait été cause pour elles d'une aussi sévère punition.

En espérant, Monsieur le Préfet, que vous prendrez en considération notre démarche, et aurez l'obligeance de transmettre, si vous le jugez opportun, la lettre ci-jointe à Monsieur le Feldkommandant.

Le cabinet du Préfet accéda à leur demande en ajoutant cette mention sur la lettre précédente :

" J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint en communication, copie d'une lettre qui m'a été adressée par les familles de plusieurs jeunes filles de St-Philbert-de-Bouaine concernant les condamnations dont elles ont été l'objet.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir l'examiner avec bienveillance."

L'intervention n'eut pas de suite. Les prisonnières demeurèrent derrière les barreaux, sous la garde des allemands. Mais elles quittèrent leur isolement pour être placées dans des cellules avec d'autres compagnes d'infortune qui avaient aidé également des prisonniers de guerre.



André Vignaud, père et maire

Mathilde Vignaud, appelée familièrement Tati, reçut à la Maison d'Arrêt, une première lettre de sa mère, envoyée le mercredi 8 juillet :

"Ce matin nous avons reçu ta lettre que nous attendions impatiemment, tu n'en doutes pas, car tu sais bien que tout en étant séparés nous sommes unis par le cœur et la pensée qui ne quitte pas ce coin où on t'a reléguée. Je suis plus contente que tu conserves ton bon moral. Continue car tu as besoin de toutes tes forces morales et physiques. Nous t'y aiderons dans la mesure du possible. Le Bon Dieu te donnera la force dans l'épreuve..."

A la maison tout le monde va bien... Je pense que tu as dû recevoir ces jours-ci un petit colis que j'ai déposé à la maison d'arrêt. Je vais t'en envoyer un autre avec du linge et les choses indispensables que tu me demandes... Quand j'irai à la Roche j'espère qu'on ne me refusera pas une petite

entrevue, seulement le temps de t'embrasser ma chérie...Tous les amis pensent bien à toi : Germaine, Marie-Louise, etc. Le petit Jean guette toujours Rabaud pour voir si tu ne viens pas. Liliane et Roger ne parlent que de mademoiselle Tati... Le petit Jean Barreteau vient de m'apporter du chocolat pour toi, que c'est gentil..."*

Ta maman qui t'aime tant !

(*) Rabaud : Autocariste habitant à St-Philbert-de-Bouaine

Lettre de sa sœur du 15 juillet 1942 :

"Brétignolles

Chère petite sœur

Nous avons eu bien de la peine en apprenant ton arrestation, et nous pensons à toi sans cesse. Quel dommage que tu ne sois pas restée avec nous.

Marie-Louise partage notre peine, Mademoiselle Fernande aussi. Nous prions pour toi...

Je sais que tu ne peux envoyer qu'une lettre par semaine. Aussi je comprends que tu l'écrives chez nous. J'avais envie de repousser notre voyage chez nous. Finalement j'irai quand même à la fin du mois car Maman trouvera le temps moins long...

Marie-Jo"

Lettre de Tati envoyée le 19 juillet 1942 :

"Chère maman, cher papa, cher Gérard, chère Marthe

Je crois bien que j'ai nommé tout le monde car la maisonnée a encore diminué cette semaine. Je sais bien que vous êtes tous bien courageux et que vous attendez dans le calme notre retour, car il serait bien malheureux que vous vous fassiez bien de la peine pour nous alors que nous sommes nullement malheureuses. Nous mangeons bien, nous dormons bien dans une cellule bien propre qui vient d'être blanchie à la chaux. Mes compagnes sont charmantes et très courageuses aussi. Nous travaillons aussi dans la prison : vaisselle, balayage, ménage, etc... Cela fait du bien de se remuer un peu. Les semaines s'écoulent et nous rapprochent de vous...

J'ai été très heureuse de la visite de maman, elle m'a laissé un baume sur le cœur et je suis certaine, ma chère petite maman, que tu t'en es retournée plus rassurée...

Si je ne peux vous écrire que tous les 8 jours, vous pouvez m'écrire souvent. J'ai reçu un mot d'André et ce matin, des nouvelles de Marie-Jo. Elle me donnait des nouvelles de mon petit filleul et m'envoyait son sourire. Thérèse réclame des serviettes hygiène et sa ceinture hygiénique, 1 pantalon, une chemise, une chemise de nuit, une serviette de toilette... Elle est très courageuse et vous embrasse bien tous. Jeanne va aussi très bien ainsi qu'Irène. Je suis la maman de toutes.

Vous avez dû voir le papa de Monique qui vous a annoncé ma sortie pour le 3 août. Et le magasin ? Bouclez-le pendant mon absence si possible. Avez-vous cueilli les framboises ? Heureusement que ma chère cousine Marthe est là...

Et Gérard me pardonnera-t-il d'avoir retardé son mariage ? Remerciez beaucoup petit Jean, comme il est gentil. Bien des choses à tous."

L'optimisme de Tati décrivant une prison semblable à une maison de vacances fit-il illusion auprès de ses correspondants ? Les jeunes filles incarcérées firent leur peine complète, sauf Mlle Mathilde Vignaud. Sa peine était beaucoup plus longue. A la Roche-sur-Yon, son frère Jules, prêtre, fut alarmé par des rumeurs de déportation. Avec un médecin qui avait précédemment soigné Mlle Vignaud pour une primo-infection de tuberculose, il finit par convaincre la feldgendarmérie que leur prisonnière était contagieuse. Dans cette crainte, les allemands la relâchèrent au début du mois d'août, après 32 jours et 4 heures d'incarcération (une précision à laquelle elle tenait). Voici une lettre du 19 août 1942 d'une de ses co-détenues qui rétablit la vérité sur les conditions de vie dans la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon :

« Ma chère Mathilde

Me voici, moi aussi, libre. Le jour tant attendu est arrivé. Car quand vous étiez toutes avec moi, c'était très bien. Mais depuis 11 jours j'étais seule car une journée, une jeune fille est venue mais le lendemain elle est partie. Tant mieux pour elle. Après j'ai eu une petite fille de 15 ans, mais elle était libre de sortir dans le jardin. Aussi ne venait-elle que pour manger et dormir. Mais croyez bien que le

moral était toujours bon, je n'ai jamais flanché et on m'a dit que j'étais une dure. Je vous raconterai cela de vive voix...

Ma pauvre Tati, je me moquais de vous quand vous parliez trop. Depuis que je suis sortie, ma bouche n'arrête pas. Je n'ai pas pu dormir dans mon lit. Pensez-vous ! Des draps blancs ! Un lit qui enfonce ! Le matin une bonne tartine de beurre ! Il est rare chez nous, mais pour cette journée, du café au lait. Je ne sais pas si je rêve après 42 jours. De si agréables vacances.

Hier je suis allée au docteur. Comme vous le pensez, j'ai besoin d'être beaucoup remontée. Enfin cela passera.

Surtout embrassez bien toutes mes chères petites amies, Irène, Thérèse et Jeanne. Dites-leur que je pense beaucoup à elles et que je serai bien heureuse de les voir...

Je termine, ma chère Tati, mon bavardage avec l'espoir de vous voir bientôt. Votre petite amie qui vous aime bien et qui vous embrasse affectueusement.

Marguerite

Mathide Vignaud marraine de guerre



Nous venons de voir comment Mathide Vignaud s'était impliquée dans le secours des prisonniers coloniaux travaillant dans notre commune, en 1941 comme en 1942. Son engagement continua auprès d'eux après leur départ comme marraine de guerre. Elle établit des correspondances suivies avec nombre d'entre eux et leur envoya des colis pour les soutenir moralement et physiquement.

En juin 1942, avant son arrestation, elle sollicita auprès de la délégation de la Gironde du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre la possibilité de remettre des colis. Elle obtint du comité de la Croix-Rouge Française de Bordeaux la liste des prisonniers qu'elle avait connus : « *Vous pouvez correspondre directement en mettant sous enveloppe non cachetée avec le nom, le matricule, l'adresse indiquée. De même que si vous désirez envoyer des colis, vous pouvez le faire directement à leur adresse. Ils sont tous en bonne santé... Vous savez, chère mademoiselle, les petites friandises envoyées étaient délicieuses et il y avait bien longtemps que l'on avait rien eu d'aussi bon, merci encore une fois...* »

Elle reçut le même agrément du Centre de Groupage de Bordeaux, antenne du Service des Prisonniers de Guerre appartenant au Secrétariat d'État à la Guerre, par un courrier du 18 juin 1942 : « *J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable lettre de juin, et sommes sensibles à la marque de sympathie que vous témoignez à l'égard des prisonniers coloniaux contenus dans les camps du Sud-Ouest.*

Nous pensons qu'il vous sera possible de continuer l'œuvre généreuse que vous avez entreprise envers les 20 prisonniers algériens qui étaient occupés dans votre commune... Si vous désirez leur faire parvenir des colis, vous n'avez qu'à établir de petits paquets individuels de 2 à 3 kg et nous les

expédier dans une caisse de bois... Vu les circonstances actuelles et la lenteur des chemins de fer nous vous recommandons de ne pas mettre de denrées périssables dans vos colis. »

Par courrier du 28 avril 1943, la Croix-Rouge Française l'informa que 900 Nord-Africains venaient d'être mis en congé de captivité et envoyés dans des firmes désignées par les Allemands. En conséquence, Mathilde Vignaud écrivit au Service des Prisonniers de Guerre :

« Je me suis beaucoup occupée des prisonniers nord-africains pendant leur séjour à St-Philbert-de-Bouaine. Mon père étant maire du pays, il m'était alors facile de leur venir en aide. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour adoucir les rigueurs de leur captivité. Après leur départ, j'ai continué à correspondre avec eux et à leur envoyer des colis, ce qui leur faisait grand plaisir...

[Auriez-vous] l'amabilité de faire le nécessaire pour me renseigner où peuvent être mes protégés... J'aimerais tant continuer à relever le moral de ces pauvres gars et à leur faire aimer la France en leur venant en aide... »

Mathilde Vignaud conserva les courriers reçus de ses protégés de 1941 et de 1942. Certains ont été rédigés personnellement, d'autres par des intermédiaires sous leur dictée. En voici quelques morceaux choisis.

« Bouin le 5 septembre 1941

... Ici nous sommes malheureux, nous regrettons beaucoup de quitter votre belle commune et ses braves gens dont nous garderons un précieux souvenir. Nous travaillons à la digue pour 3 semaines, paraît-il. Après nous devons retourner à St-Philbert ou rentrer à Poitiers...

Bonjour surtout à toutes les charmantes jeunes filles St-Philbert...

Quenouni Habib matricule 1228 8ème Cie Front Stalag 232 Savenay »

« Bouin le 7 septembre 1941

Chère Mlle Tati

Je suis arrivé à Bouin avec tous mes camarades en bonne santé. Je souhaite que vous allez bien, ainsi que vos parents et toute votre famille. Chère Mlle Tati, ici nous ne sommes pas comme chez vous. Nous manquons de tout, nous reprenons la vie de prisonniers. C'est vous dire combien nous sommes tristes de vous avoir quittée. Mais nous sommes quand même assez courageux pour supporter nos souffrances. C'est une question de quelques semaines, et puis ma foi, nous nous habituerons à ce maudit régime. De vous, de vos parents et de tous les gens de St-Philbert, nous garderons un souvenir inoubliable...

Ameur matricule 1245 »

« Bouin le 8 septembre 1941

... Je ne pense pas moins à vous et à beaucoup de braves gens de chez vous, et même à votre beau pays où nous avons trouvé tant d'hospitalité et d'affection. C'est vous dire en quelques mots combien nous pensons à vous tous... vos parents, votre Gérard, Mlles Marie, madeleine Rabaud et ses sœurs, Denise, Thérèse, M. et Mme Rabaud, Mlle Jojo, Albertine, M. Laitler, M. Favreau, Mlle Marie-Josèphe et Mlle Marthe et sa mère, Mme Caillé et tous les gens du pays.

Lehouari Mohamed matricule 1253 »

« Bouin le 8 septembre 1941

... Inutile de vous dire si nous sommes heureux d'avoir de vos nouvelles et d'entendre d'aussi tendres paroles. Il nous manquait votre présence et votre voix...

Nous sommes des hommes avant tout, il faut tout supporter... Comme vous dites, c'est notre Bon Dieu qui est seul maître de tout cela. Supplions-le tous ensemble pour qu'il aide, pour nous sauver, et surtout pour qu'il punisse les coupables.

Je vous dirai aussi que c'est de bon cœur que nous sommes venus combattre pour la France, mais pour des Français comme vous, nous reprendrons encore les armes et nous ferons voir à ces messieurs ce que nous sommes. D'ailleurs ils le savent bien... »

« Bouin le 8 septembre 1941

... Bien bonjour à Mlles Madeleine et Denise Rabaud, Jojo, Denise Morisseau et à tous ceux qui nous aiment et se sont tant dévoués pour nous...

Laïeb Larbi matricule 1258 »

« Bouin le 18 septembre 1941

... Vous serez très aimable d'écrire à M. l'administrateur de la commune mixte d'Ami Moussa (Oran) et lui demander des nouvelles de mes parents car, depuis que je suis prisonnier, je n'ai reçu aucune nouvelle d'eux... Ici nous ne sommes pas bien, nous manquons de tout. Si vous pouvez m'envoyer une carte de pain, vous me rendrez bien service. Nous manquons de tabac aussi...

Mrabet Mohamed matricule 1243 Front Stalag 230 Poitiers »

« Bouin le 3 octobre 1941

Chère Mlle Tati

J'ai reçu ta lettre avec beaucoup de plaisir. Je vous en remercie de tout cœur. J'ai reçu aussi votre colis et vous en remercie également...

Vous et Mlle Denise, je ne vous oublierai jamais, ainsi que Madeleine Rabaud et ses parents, Mlle Jojo et tous. Je vous envoie à tous un grand bonjour ainsi que mes camarades. Nous ne sommes pas heureux ici...

Djari Amar, matricule 1244, Front Stalag 230, Poitiers »

« La Roche janvier 1942

Chère marraine

... Vous me demandez mon pays, le voici : Soudan, et à Bamako. J'ai reçu aussi le colis, je vous en remercie de tous vos services ainsi que vos gentillesse qui sont toujours inoubliables. Veuillez me donner la mesure de votre doigt pour vous faire une bague, si vous voulez bien, et qui serait un souvenir de votre filleul. Je suis sûr que ma marraine est une vraie française. Nous disons nous tous que les habitants de St-Philbert sont très gentils pour les prisonniers coloniaux...
Issiaka Traoré matricule 53753 »

« Lège le 10 février 1942

... Enfin on n'oublie pas ton plaisir car vous êtes à la place de nos parents. Vous avez fait beaucoup de bien. On demande [à] Dieu qui nous permet de vous envoyer le souvenir de l'Algérie...
Ali Batachi »

« Lège le 11 mars 1942

Chère Mlle Tati

Je ne vous oublie pas. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est parce que je n'ai pas eu le moyen. Les civils de ce pays ne sont pas les Vendéens. Ici nous manquons beaucoup de nourriture. Si vous pouvez m'envoyer un colis de vivres, même des légumes crus ou à cuire, vous me rendrez bien service... Je vous joins 30 francs sous ce pli, c'est tout ce que je possède...

Mrabet Mohamed matricule 1243 Front Stalag 221 camp de Lège »

« Samedi 14 juin 1942

Ma chère madame oiselle Tati

Je vous envoie cette lettre pour vous donner de mes nouvelles...

Djari Amar, matricule 1244, Front Stalag 221, camp de Lège, Gironde»

« Lège le 26 mars 1942

Chère Mlle Tati

Je reçois à l'instant même votre colis avec son entier contenu, je vous en remercie infiniment et de cœur... Je vous que vous ne m'oubliez pas dans cette situation qui devient chaque jour plus pénible...

Bien bonjour à Mlles Marthe, Madeleine, Denise et à tous nos amis de Bouaine...

Mrabet Mohamed matricule 1243 Front Stalag 221 camp de Lège »

« Lège le 28 mars 1942

... Je suis très content que votre sœur ait un garçon, c'est un citoyen de plus. Que Dieu lui donne longue vie et bonne santé...

Chère Mlle Tati, le courage ne me manque pas du tout. Je sais bien que la guerre finira un jour. Ce sont les privations qui nous ennuient le plus. Vous savez, c'est une drôle d'existence que nous menons ici... Savez-vous que mes camarades Amrane, Laïeb, Houari, Moussa, Louafi, Guenouni sont libérés ?

Batache Lehbib matricule 1221 Front Stalag 221 camp de Lège »

« Sore (Landes) le 29 avril 1942

... Comme vous le voyez, nous avons encore déménagé. Nous sommes 400, tous employés comme à Lège, à la forêt à abatte les sapins, à la gare pour charger les rondins de sapin, et dans les scieries. Le travail est assez pénible. Ah ! Si nous avions seulement de quoi manger ! Cela se passera bien comme vous le dites. Mes camarades libérés sont partis tout épuisés. Si vous les aviez vu, vous n'en reviendriez pas. Mais pour eux c'est fini...

Mrabet Mohamed matricule 1243 Front Stalag 221 Akdo 80 à St-Médard »

« La Réole le 24 mai 1942

Cher Monsieur [le Maire]

C'est avec un bien grand plaisir que je vous envoie cette carte. Je suis pour le moment en zone libre, à La Réole. J'ai fait très bon voyage. Je vous dis que la vie a changé depuis 2 ans que j'étais à la même place, cela commençait à être long. Je pense partir prochainement pour l'Algérie mais je ne sais quand...

Latrech »

Kriegsgefangenenpost	
Correspondance des prisonniers de guerre	
Antwort-Postkarte	
Carte postale de réponse	
An den Kriegsgefangenen	
Au prisonnier	
Gäändi Kaddour	
Gebührenfrei! Franc de port!	
Absender: Expéditeur:	Gefangenenummer: No. du prisonnier: 1280
Vor- und Zuname: Nom et prénom:	Lager-Bezeichnung: Nom du camp:
M. Tati Vignaud	Front-Stalag 221
Ort: Lieu:	Alt. Kolo. 80
St-Phil ^{le} de Bouraine	St. Médard
Straße: Rue:	Via Posta Bordeaux
Kreis: Département:	
Nevée	

« Camp du Champ de Mars (Nantes) 7 juillet 1942

Monsieur Vignaud

Aujourd'hui j'ai l'honneur de vous écrire un petit mot, de vous dire que je suis « contristé » pour que ma marraine elle est en prison. Et je voulais dire que je ne suis pas content du tout. D'autre part, tous les hommes, ils ne sont pas contents et faire douleur, tout le Sénégal. Aussi je voulais dire la vérité : je ne jamais vous oublier dans ma vie, puis tous les sénégalais ne jamais ne vous oublier. Aussi nous à vous, de nous pitié pour vous avez souffert à cause de nous.

Aussi je vais faire des prières pour votre famille. Que Dieu vous donne la paix...

Isyka Traoré matricule 53753 Camp du Champ de Mars (Nantes) »

« Camp du Champ de Mars (Nantes) 1942

Ma chère mama Tati

Aujourd'hui j'ai l'honneur de vous écrire cette gentille lettre de vous faire savoir de mes nouvelles... Je suis en bonne santé, je n'ai rien du mal. Mais seulement je suis contrit et triste beaucoup à cause que ma marraine Mlle Tati qu'elle est en prison. Cela me plaît pas... Je te donne 20 francs à Monsieur le Curé pour dire une messe pour ma marraine Mlle Tati, pour que Bon Dieu a miséricorde, a pitié de vous donne la paix à toute votre famille...

Isyâka Traoré matricule 53753 »

« Le 5 août 1942

... Vous avez fait beaucoup pour nous, Mlle Tati. C'est pour cela que je me permets de vous le dire...
Ameur Msafah »

« Le 27 novembre 1942

... Prier de m'écrire et me dire pour vos nouvelles pour nous. Je suis au camp dans le stalag 221 à Bordeaux. Prier de m'envoyer un colis. Pour l'Algérie on ne reçoit plus... Si Dieu me permet et qu'un jour on sera libéré, je vous envoie des souvenirs de l'Algérie...

Ameur Messafah matricule 1245 »

« St Médard le 30 novembre 1942

... Comme vous le voyez, nous sommes rentré au stalag. Ici nous ne travaillons pas sauf pour les corvées du quartier. Maintenant que mon pays est occupé, il n'y aura sans doute plus de libérations. Mais nous attendrons la fin avec courage. Bonnes amitiés.

Mrabette »

« Sore le 23 février 1943

... Quant à nous, voyez-vous, je suis toujours captif. Depuis les libérations de l'année dernière, aucun de mes camarades n'est parti, ils vous envoient tous un grand bonjour. Mais plus nous allons, plus nos misères augmentent. Depuis les événements de novembre, nous ne recevons de l'Afrique du Nord ni lettres, ni colis. Certains de nous s'inquiètent de leurs familles.

Nous avons beaucoup souffert cet hiver du froid parce que nous avons faim : une soupe bien maigre par jour. Nous appréhendons le printemps avec courage et bon espoir. Souhaitons que c'est la dernière année de guerre. Nous travaillons à la forêt à abattre des vieux sapins, travail assez dur. Ici il n'y a que ça comme richesse, rien d'autre, le pays est pauvre...

Karichi Mohamed matricule 1239 Front Stalag 195 à Onesse (Landes) »

« Le 2 novembre 1944

Mademoiselle Tati Vignaud

Je me porte bien et ne me fais pas beaucoup de mauvais sang de mon côté... Je donne bien le bonjour à toute la famille : père, maire (mère) et votre frère Zirard, donner à Monsieur Rabaud et sa femme, et Madeleine Rabaud, Denise, à tout le monde qui demande après moi...

Taête Ali N°250 »

Parmi les correspondants de Tati, Onésime Gambie fit un parcours singulier. Ce soldat venu de la Martinique fut fait prisonnier le 10 juin 1940 à Château-Thierry et emmené en Allemagne. A la fin de l'année, il fut renvoyé en France, dans les camps de Luçon, Savenay, La Roche-sur-Yon pour travailler à l'installation des câbles téléphoniques. Stationné à Avranches le 30 juin 1944, il s'évada et revint dans la région puisqu'il travailla à Rocheservière. Il rejoignit les rangs des F.F.I.



« Lundi 12 février 1945

Chère amie

Je viens de si loin vous donner quelques minutes... Je suis à Bordeaux, 27 km plus loin, mais en campagne, au camp de Souge. Ce camp fait 8 kilomètres carrés et c'est du sable du sapin qui font son aspect. Seule chose il ne fait pas trop froid, mais question de distraction, il ne faut pas y compter. Vraiment on s'ennuie. C'est un camp de manœuvre...

Je suis là peut-être quelques mois parce que vu le retard que j'ai eu, me cause l'attente d'un prochain départ. Il y a un contingent de coloniaux qui sont partis à Marseille embarquer pour leur beau pays...
Un ami qui pense toujours à vous. »

« Marseille le 2 juillet 1945

Bien chère amie

C'est avec un cœur gros que je vous écris ces quelques lignes. Vraiment j'ai le regret de [ne pas] vous faire ma dernière visite avant mon départ pour la Martinique... Je dois embarquer le 4 juillet. J'espère faire un bon voyage et un prompt retour. Je souhaite de vous revoir un jour après mes séjours passés à la Martinique... Tous les bienfaits que vous m'avez comblés ne seront oubliés, et dorénavant je parlerai à mes parents qui vous seront reconnaissants...

Un martiniquais qui vous doit un grand service. Gambie »

« Oran le 9 juillet 1945

... Aujourd'hui je suis arrivé à Oran où je dois rester 1 ou 2 jours car le bateau a une petite réparation à faire. Ce n'est pas grave. Ma petite sœur, mon voyage a été sans encombre. Il y a beaucoup de civils qui rentrent à la colonie avec leurs enfants...

P.S. J'ai rencontré beaucoup de martiniquais qui font route avec moi. Ça me rend très heureux de rentrer en compagnie de plusieurs camarades de misère. Quelles joies à notre arrivée ! »

Le dévouement, l'engagement, la détention en prison par les allemands ont donné à Mathilde Vignaud une autorité morale qui la fit intégrer le Comité de Libération communal en septembre 1944. Mais elle ne s'institua pas en juge vengeur et défendit plutôt la réconciliation. Les femmes étant désormais électrices et éligibles, elle s'intéressa à la politique en prenant position pour le Parti Républicain de la Liberté né en 1945. Puis elle mena une vie de travail auprès de son frère, sa belle-sœur, ses neveux et nièces.